



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 23 mars 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture du Centre de Santé Edens à Mulhouse : une mobilisation de tous pour trouver ensemble des solutions pour les patients et les familles.

Le 12 janvier, le Centre de Santé Edens, une structure pluridisciplinaire offrant des soins spécialisés aux jeunes patients souffrant de maladies chroniques à Mulhouse a cessé son activité sur décision de justice, laissant plusieurs centaines d'enfants sans solution. L'Agence Régionale de Santé (ARS), consciente des situations difficiles dans lesquelles les patients pouvaient se trouver, et attentive à garantir une offre de soins sur le territoire, a immédiatement entrepris les démarches afin de trouver, des solutions le plus rapidement possible.

Depuis l'annonce de la cessation d'activité du Centre Edens, l'ARS s'est mobilisée en collaboration étroite avec les établissements de santé, le GHRMSA, les HCC et les HUS, les médecins et les professionnels de santé du territoire. Son objectif premier a été d'assurer une transition pour les patients et de garantir la continuité des soins dans les meilleures conditions et de s'assurer que les situations les plus urgentes soient prises en charge.

A la demande de l'ARS, le Dispositif d'Accompagnement à la Coordination (DAC d'Alsace) a ouvert une ligne téléphonique pour recueillir les demandes et difficultés des parents en lien avec le GHRMSA pour répondre aux situations urgentes, dès janvier 2024. Il est rappelé aux familles qu'elles peuvent toujours exprimer leurs besoins et être réorientées vers les services appropriés en composant ce numéro 09.72.10.78.26.

Grâce à un engagement particulièrement marqué du GHRMSA, des HUS et des HCC, des filières de prise en charge ont été définies. Les premiers courriers aux parents et aux patients ont été envoyés récemment en ce qui concerne la filière de la diabétologie. Les autres filières vont donner lieu à des informations auprès des parents très rapidement, une fois les protocoles définitivement validés sur le plan médical par les professionnels de santé.

Dans le cadre de ses actions, l'ARS a enjoint les parties prenantes à organiser la restitution des dossiers médicaux, en présence de représentants du conseil départemental de l'ordre des médecins et des médecins du centre de santé, ce qui a été fait ce jour.

En ce qui concerne les médecins qui étaient salariés du centre de santé EDENS, ils ont été rencontrés par le conseil de l'ordre des médecins et l'ARS. A cette occasion les différentes pistes de reprise d'activité ont été évoquées avec eux. L'ARS sera facilitatrice pour finaliser leurs projets individuels, afin de permettre une reprise d'activité dans les meilleurs délais.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

L'ARS est pleinement consciente des défis auxquels sont confrontées les familles des patients du Centre Edens, et tient à leur assurer son soutien et son engagement pour trouver avec l'ensemble des partenaires et acteurs des solutions pérennes.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr